

PROJET ÉOLIEN LES CHAUMES

CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE
DU 27 AVRIL AU 23 MAI 2021



VENEZ VOUS INFORMER ET DONNER VOTRE AVIS SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN LES CHAUMES

Organisée à l'initiative de la société **ELICIO**, cette concertation préalable est l'occasion d'exprimer son avis et de faire part de son intérêt pour le projet éolien en développement sur les communes de Moulins-en-Tonnerrois et Passigny.

Tout le long de la période participative, un dossier de concertation sera disponible pour consultation à la mairie de Moulins-en-Tonnerrois et également téléchargeable sur le site Internet du projet : <http://projet-eolien-les-chaumes.info>

VOS QUESTIONS, REMARQUES ET PROPOSITIONS POURRONT ÊTRE DÉPOSÉES À PARTIR DU 9 MAI 2021 :



- Sur le registre mis à disposition à la **Mairie de Moulins-en-Tonnerrois** aux horaires d'ouverture :
 - Mardi : 17h00 à 18h15
 - Jeudi : 10h15 à 12h15



- Sur le **site Internet** du projet :
<http://projet-eolien-les-chaumes.info>



- **Par courrier** à l'adresse suivante :
Courant Porteur BP 70131 – 75863 Paris 18 – PPDC

Vos avis seront recueillis et traités par la société Courant Porteur, spécialisée dans les démarches de concertation. **Le bilan de cette concertation sera rendu public et la société ELICIO présentera les dispositions mises en place pour tenir compte des contributions.**